

Information réglementée
Bezannes, le 06 octobre 2017 – 17h30

Augmentation des moyens alloués au contrat de liquidité

Le contrat de liquidité confié par FREY à Kepler Cheuvreux (Paris) le 03 avril 2017 a fait l'objet d'un apport complémentaire de 400.000 € en espèces pour porter le total des moyens alloués à ce contrat à 434 438.30 €. Cet apport complémentaire reflète la progression de la capitalisation boursière de FREY sur la période.

Les moyens affectés à la mise en œuvre du contrat de liquidité confié à Kepler Cheuvreux étaient à cette date de :

- 7 854 titres,
- 34 438.30 € en espèces.

Il est précisé qu'au 30 juin 2017, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 6 449 titres,
- 123 875.80 € en espèces.

Conformément à l'autorisation donnée par la dernière assemblée générale du Groupe FREY en date du 23 juin 2017, le prix unitaire maximum d'achat par action au titre du contrat de liquidité s'élève à 50 euros.

A propos de la foncière FREY

FREY est une foncière de développement spécialisée dans les centres commerciaux de plein air de nouvelle génération. Son modèle de croissance vertueux repose sur la complémentarité de ses deux grandes activités : Investisseur/Gestionnaire et Aménageur/Développeur.

FREY propose des lieux conviviaux, mêlant shopping et loisirs dans des espaces moins énergivores, sous concept Shopping Promenade® ou Greencenter®.

Par son expertise unique, FREY est devenu un leader français reconnu sur cette classe d'actifs résiliente, au marché profond (extension, rénovation, réaménagement) et en parfaite adéquation avec les attentes des consommateurs, des enseignes et des collectivités.

La foncière FREY est cotée sur le compartiment B d'Euronext Paris. ISIN : FR0010588079 - Mnemo : FREY.



Mathieu Mollière – Directeur Communication, du Marketing et de l'Innovation - Tél. : 03 51 00 50 50

Agnès Villeret – Relations investisseurs et presse - KOMODO - agnes.villeret@agence-komodo.com - Tél. : 06 83 28 04 15